Assemblée des Délégués. Soleure, 18 mars 2016

RÉSOLUTION
Medien-GAV: Oui aux négociations constructives

Aux entreprises privées des médias de la Suisse alémanique et du Tessin

Les journalistes suisses, représentés par leur association im**press**um, saluent la disposition des entreprises privées des médias de la Suisse alémanique et du Tessin à instaurer un nouveau et véritable partenariat social comme cela se pratique en Suisse Romande depuis longtemps. Dans le cadre de leur Assemblée du 10 septembre 2015, les membres de l'association Verband Schweizer Medien VSM ont décidé à l'unanimité d'inscrire « l'élaboration d'un projet de convention GAV » et « des discussions à ce sujet avec les partenaires sociaux » parmi leurs objectifs annuels, en vue de « l'éventuelle décision de l'Assemblée des membres ». La présidence du VSM a expliqué qu'elle souhaitait, à l'aide d'une convention collective, souligner le fait que les entreprises des médias sont de bons employeurs – raison pour laquelle des négociations seraient entamées sur la base de la bonne foi.

im**press**um est prêt à examiner la proposition du VSM pour un nouveau GAV et à faire valoir le point de vue des journalistes lors des négociations, en collaboration avec son partenaire syndicom.

Les Délégués saluent expressément le fait que les associations des entreprises des médias honorent ainsi leur obligation contractuelle, signée par leur présidence et leur direction le 30 juin 2008 : « *Les parties souscrivent au principe du partenariat social, en particulier la réglementation collective des rapports de travail. Les éditeurs ainsi que SRG SSR idée suisse respectent la liberté syndicale et reconnaissent le droit de négocier des conventions collectives* » (Extrait des déclarations de protocole de l'accord concernant l'élargissement de la base de la Fondation du Conseil suisse de la presse, traduit de l'original en allemand)

Les Délégués d'im**press**um sont convaincus que le nouveau partenariat social renforcera non seulement les journalistes, mais également les entreprises des médias, pour relever ensemble et avec succès les énormes défis de l'avenir. Les temps difficiles comme nous les connaissons actuellement, forcent la branche à une collaboration et à une confiance entre les entreprises et les collaborateurs de tous les échelons hiérarchiques. Le partenariat social est la base de la confiance. Les journalistes d'im**press**um sont prêts, pour leur part, à contribuer à l'établissement de cette confiance.

*Acceptée sans opposition par les Délégués d'im**press**um à l'Assemblée ordinaire des Délégués le 18 mars 2016 à Soleure.*

Le président	Le directeur	La responsable du procès verbal
Christian Campiche	Urs Thalmann	Nadja Thalmann

Zentralsekretariat Secrétariat central Segretariato centrale

Grand-Places 14A Case postale 1701 Fribourg
Tél. ++41+26 347 15 00 Fax ++41+26 347 15 09
www.impressum.ch info@impressum.ch